la feuille de chêne

Bulletin Municipal n°3

1er Semestre 2009

EDITO

Elément de liaison important entre les administrés et le Conseil Municipal, ce 3ème Bulletin adopte une forme nouvelle. Nous l'avons voulu plus agréable, plus lisible, plus en adéquation avec les moyens de communications actuels.
Notre commune s'est aussi dotée d'un logo qui a été présenté lors de la cérémonie des vœux 2009. Il permettra une meilleure identification, un meilleur repérage des envois effectués par notre collectivité.
Une large place a été laissée à la disposition des associations qui jouent un rôle majeur dans l'animation de notre village et contribuent de manière efficace à la création du lien social si important.

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et bonne lecture.



Christian Vedel

Maire de Le Garric



Dans ce numéro :

Informations Municipales	2
Budget Primitif 2009	4
La Parole aux Associations	6
Un Peu d'Histoire : Autour de Nos Trois Puys 1ère partie	10
4ème Journée des Associations	11
Evénement : 11 novembre 2008	12
Evénement : Noël 2008	13
La Fête au Village	14
Etat Civil	15
Bibliothèque Municipale	16

Informations Municipales

Budget 2009

La préparation du budget est un des moments forts de la vie municipale; il impose des analyses, des réflexions qui engagent la collectivité pour les années à venir. La situation économique difficile que traverse notre pays nous impose beaucoup de prudence dans l'élaboration de ce document. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et des investissements raisonnables ont permis de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel :

⇒ Taxe d'Habitation : 8,01
⇒ Taxe Foncière Bâti : 18,91
⇒ Taxe Foncière Non Bâti : 116,82

Vous trouverez dans les pages suivantes un résumé succinct de ce document.

P.O.S.

Les études préalables à la modification sont actuellement réalisées par les services de l'équipement. Le projet sera soumis à enquête publique.

Remembrement

Les travaux connexes au remembrement sont quasiment terminés. La clôture de l'opération (débutée en 2005) permettra à la collectivité de récupérer la totalité des sommes engagées (750.000 €)

ADSL

L'installation de l'ADSL sur notre commune est maintenant réalisé.
Le service Kiwi permet la réception dans les zones blanches.
Pour tout renseignement concernant votre éligibilité, la technologie, les offres et l'abonnement, rendez-vous sur :

http://www.e-kiwi.fr

Aménagements RN 88 - CD 25

La création des voies parallèles au CD 25 et à la RN 88 sont à l'étude. Ces cheminements sécurisés pourraient être mixtes (piétons et cycles). L'abattage des platanes gênants pour la réalisation de ces projets a été réalisé. Pour des raisons budgétaires les travaux s'étaleront sur plusieurs années.

Place René Cassin

Les travaux d'aménagement dont le montant s'élève à 683.000 €, ont été réalisés dans les délais impartis.
Les diverses subventions attribuées à cet investissement seront donc perçues par la collectivité et permettront de régler une dette de 230.000 € que nous devons au SID.

Préau de l'école

Les appels d'offre pour la réalisation d'un préau à l'école primaire sont en cours. Le projet devrait être réalisé pour la rentrée scolaire 2009.

Commissions Extra-Municipales

Convocation des commissions extra-municipales :

⇒ Commission des Travaux : Lundi 15 juin à 20h30

⇒ Commission Culture : Mardi 16 juin à 20h30

Budget Primitif 2009

Section Fonctionnement : **1.024.810 €**

- Dépenses

1- Charges à caractère général : 213.373 €
Electricité, gaz, eau, carburants, fournitures administratives, petit matériel, assurances, transports scolaires, petites réparations, téléphone, cantine …
2- Charges de personnel : 246.150€
Rémunérations, cotisations (URSSAF, retraite, assedic), centre de gestion …
3- Autres charges de gestion courante : 336.720 €
Participations au groupements de collectivités (SID), subventions aux associations, contributions à divers organismes (réseau d'écoles, SPA, association des maires, indemnités des élus, formations …)
4- Charges financières : 5.000 €
Intérêts des emprunts
5- Dotation aux amortissements : 6.400 €
6- Virement à section d'investissement : 217.166 €

- Recettes

1- Produit des services et ventes directes : 23.000 €
Cantine, concessions dans les cimetières …
2- Impôts et taxes : 797.343 €
Taxes (habitation, foncier, foncier non bâti), taxe sur l'électricité, reversement d'une partie de la Taxe Professionnelle par la Communauté de Communes
3- Dotations, subventions, participations : 145.543 €
Participation forfaitaire de l'état, aides spécifiques (informatique, bibliothèque, compensation d'exonération de taxes locales)
4- Autres produits de gestion courante : 8.000 €
Locations (salles, bureau de poste)
5- Excédent de fonctionnement reporté : 50.923 €





Section Investissement : **1.158.624 €**

DEPENSES		RECETTES	
Déficit d'invest.reporté	582.572 €	Virement section fct	217.166 €
Remb d'emprunts	10.000 €	Remboursement TVA	32.000 €
		Excédent fct capitalisé	506.481 €
		Amort régul 06 +08	6.400 €

PROGRAMMES TRAVAUX PREVUS EN 2009		SUBVENTIONS	
Espace Lucie Aubrac	1.556 €		
Cimetière	22.691 €	Dpt : 13.893 €	
Remembrement	58.588 €	Etat : 149.618 €	
Eclairage stade	4.097 €		
Préau école	65.000 €	Etat DGE : 14.932 € / Dpt : 8.959 €	
Place René Cassin	49.998 €	Région sur-subv : 56.941 € Dpt sur-subv : 54.685 € Fonds de concours : 53.000 €	
ADSL	15.000 €	Dpt : 3.000 € / Etat : 5.000 €	
Voirie 2008	39.710 €		
Matériel	7.173 €		
Eclairage public	20.000 €		
Panneaux signalisation	9.000 €		
Informatique	2.000 €	3.046 €	
Aménagement école	6.105 €		
Aménagement local Cal	25.000 €		
Tracteur épareuse	80.132 €	Etat DGE : 33.500 €	
Voirie 2009	80.000 €		
Aménag.sécurit. rd25	20.000 €	Demande en cours	
Aménag. Sécurit. RN88	60.000 €	Demande en cours	



Associations

Anciens Combattants de l'Union Fédérale

Le 20 janvier 2009, à partir de 10h00 a eu lieu dans la salle Lucie AUBRAC, l'assemblée générale de la section de Le Garric et Blaye-les-Mines, des Anciens Combattants de l'Union Fédérale.

En présence de Mr. Jean CABROL, président Départemental et devant une assistance moyenne , le président Raoul Malgouyres a ouvert la séance en renouvelant les vœux du comité et du conseil d'administration à tous les membres de la section et à leurs familles, souhaitant notamment une année 2009 riche en événements heureux et sans conflit et encourageant chacun à œuvrer avec conviction et persévérance pour le devoir de mémoire .

Il a signalé la présence de Jean Terral représentant Denis Toursel, Président de notre groupement n° 26 des Amis de L'Union Fédérale qui oeuvrent, avec nous, pour perpétuer ce souvenir et imaginent des actions lors de nos commémorations pour les rendre plus ludiques et amener les jeunes à participer autour du monument aux morts.





Une minute de silence en mémoire des A.C. décédés en 2008,était alors observée.

Après le rappel du fonctionnement de la section, autour des 3 mots clés :

Honneur , discipline et respect ,

le mandat arrivé à échéance, de 4 membres du conseil d'administration et qui se représentaient à été renouvelé. L' ordre du jour s'est ensuite déroulé normalement.

Notre secrétaire Maurice MAUREL, nous a présenté le rapport moral , rappelant les nombreuses activités et réunions de l'année. Il a invité les membres de la section à participer plus nombreux lors du dépôt de gerbe au Monument aux Morts, par le Comité des Fêtes du Garric, à l' occasion de la fête annuelle de notre village et annoncé sur leur programme.

Notre trésorier Gérard Vermandois, nous a présenté le bilan financier 2008, déclaré conforme par nos 2 contrôleurs aux comptes : (Mrs. Jean-Bernard VAUZELLE et Robert VIALA). Les explications particulièrement claires n'ont suscité aucune question.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Le président a repris la parole pour mettre l' accent sur notamment la participation des jeunes scolaires et des J.A.P.D. (jeunes appelés pour la défense) de la commune ,ainsi que des représentants de la Gendarmerie,des Armées, des Pompiers et de la Croix Rouge. rappelant l' importance de faire participer les jeunes à nos cérémonies. Il a aussi insisté sur la nécessité de faire « remonter » vers le bureau ou le conseil d'administration les événements et les difficultés de certains de nos camarades afin que la solidarité puisse s'exercer convenablement .

Le président CABROL a clos la réunion, apportant les dernières nouvelles, du Comité National, rappelant le combat permanent des instances de l'Union Fédérale pour que les valeurs et les droits du monde combattant soient reconnus et respectés .

Après les remerciements d'usage à tous les organisateurs de cette manifestation, un copieux et savoureux apéritif préparé et servi par nos épouses et les veuves de la section a permis de terminer agréablement cette réunion.

Les Amis de Sainte Martianne



Entretien et sauvegarde de l'Eglise

Avec l'aide de la Mairie, des travaux ont déjà été réalisés : Réfection du plancher de la sacristie, étaiements, étanchéité de la toiture, etc .....

Pour nous permettre de récolter quelques subsides nous avons fait des ventes de gâteaux, organisé un après-midi de chants que nous espérons renouveler vers la fin de l'année.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenu par leur présence et celles qui voudraient se joindre à nous.

Lous Troubadours Del Garric Les Amis de Pouzounac

Lous Troubadours del Garric" et "les Amis de Pouzounac" pérennisent leur spectacle SON ET LUMIERE, sur LA VIE DE NOS ANCETRES.

Celui de 2009 aura lieu, comme les précédents le dernier week-end de juin (26 et 27 juin).
Il sera précédé à compter de 19 heures d'un Village Gourmand et à 21 heures de chants par la Chorale de Saint Sernin lès Mailhoc.

A l'entracte, une visite de l'église de Pouzounac sera proposée aux personnes intéressées par une adhérente de l'association passionnée.
A la nuit tombée le spectacle débutera.

Nous vous attendons nombreux à cette manifestation dont l'entrée est à 5 euros.

Le Président C. VIALAR



LA CHASSE AU GROS GIBIER SUR LE GARRIC

Sur notre territoire le gros gibier se limite au sanglier et au chevreuil. Depuis 1980 pour le premier et 1992 pour le second, nous chassons ces deux ongulés.

LE CHEVREUIL

Le chevreuil est un cervidé qui pèse de 20 à 35 kg selon son âge, son sexe, la richesse du milieu où il vit et la densité du cheptel. Il vit dans les bois qui comportent des clairières. Il apprécie aussi les cultures et les pâturages. C'est un animal qui fait peu de dégâts comparé à d'autres espèces. Il se nourrit de jeunes ronces, lierres, glands, champignons, végétaux herbacés. Il broute parfois les jeunes pousses d'arbustes, fait quelques écorchages exceptionnels. Il lui arrive aussi d'aller dans les jardins profiter de quelques légumes.
Le chevreuil progresse sensiblement sur notre territoire, aussi chaque année des bracelets supplémentaires nous sont accordés par la commission départementale d'attribution bracelet grand gibier. Cette commission se réunit après qu'un technicien de la fédération de chasseurs du Tarn a réalisé avec notre concours un comptage nocturne du gibier en début de chaque année. Ce comptage qui se réalise la nuit, permet d'évaluer la population des différentes espèces du territoire et d'en réguler le prélèvement. Au final, le Préfet entérine le nombre de bracelets accordés par la commission.
Pour 2008-2009, 18 bracelets nous ont été attribués. Suite au dernier comptage, nous demandons quelques bracelets supplémentaires pour la saison prochaine. Cependant, il faut savoir aussi que chaque année 30 à 40% de chevreuils sont tués sur route ou voie ferrée.
Le chevreuil est chassé en plan de chasse uniquement, c'est-à-dire en battue avec un minimum de 7 chasseurs. Il se tire à la balle soit au fusil soit à la carabine.
Les battues se pratiquent le samedi matin. Le rendez-vous est donné au local de chasse. Le lieu de la battue se décide au cours d'un rapide petit déjeuner. Le président ou son délégué attribue un poste nominatif à chaque chasseur et montre sur plan le secteur à chasser avec les emplacements de poste. Il désigne les chefs de ligne qui sont chargés d'accompagner à leur poste respectif les chasseurs. Il nomme un chef de battue responsable de l'application de toutes les consignes de sécurité et du bon déroulement de cette battue.
Nous avons mis en place des consignes de sécurité très strictes. Notre territoire est décomposé en plusieurs secteurs de chasse et chacun d'eux représente une superficie d'environ 30 à 40 hectares.
Sur le périmètre de chaque secteur, des postes de chasseurs numérotés sont implantés en respectant les consignes de sécurité ci-après et qui sont systématiquement lues par le Président avant chaque battue :

- ⇒ Signature du carnet de battue par chaque chasseur participant
- ⇒ Arme déchargée et mise dans son fourreau lors du déplacement en véhicule
- ⇒ Pancartes apposées par les chefs de ligne en début de chasse, sur les routes et chemins pour avertir les autres usagers de la nature et portant la mention « attention gros gibier » et « tir à la balle »
- ⇒ Port obligatoire du gilet fluorescent
- ⇒ Ne charger l'arme qu'une fois posté
- ⇒ Identifier le gibier avant le tir
- ⇒ De son poste, le tireur doit repérer ses collègues, se faire voir à eux, respecter l'angle de tir de 30°, ne pas tirer dans l'enceinte et ne faire que des tirs fichants
- ⇒ Le chasseur posté ne doit quitter son poste qu'après avoir entendu et répercuté la sonnerie de fin de battue par trompe ou piboule
- ⇒ Lorsqu'un chevreuil est prélevé, un bracelet numéroté est apposé à la patte arrière droite avant tout déplacement de l'animal

La chasse au chevreuil peut maintenant commencer.

Suite au prochain numéro avec : Le sanglier.

Société de Chasse

SOCIETE DE CHASSE DE LE GARRIC

Président d'honneur : RICARD Ernest

Président : FRAYSSINET Daniel

Vice-Président : GOULIGNAC Jean-Pierre

Secrétaire : CHOLEY Philippe
Secrétaire adjoint : MAUREL Maurice

Trésorier : ENJALRAN Gérard
Trésorier adjoint : BLACQUIERES Philippe

Membres actifs : MANIE Jacques, FRAYSSINET Thierry

Gardes chasse particuliers : GALAUP Serge, SEMIK Joseph, STAINIER Roger

Piégeurs : DUMOULIN Jean-Louis , GALAUP Serge, RATABOUL Paul, SEMIK Joseph

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ATTRIBUTION DES BRACELETS

Fédération départementale des chasseurs du Tarn : 7 membres

Représentant des louvetiers : 1

Représentants des piégeurs : 2

Direction départementale de l'agriculture : 1

Représentants de la propriété forestière : 3

Représentants des intérêts agricoles : 2

Représentant de l'union de protection nature et environnement : 1

Ligue de la protection des oiseaux : 1

STUDIOS DE REPETITION à la MAISON DE LA MUSIQUE

♫ La Maison de la Musique met à votre disposition 7 studios de répétition ♫

4 peuvent être loués au mois et 3 sont disponibles à l'heure.

Ces 3 derniers sont équipés de sonos, batteries complètes, amplis guitares et amplis basses.





Horaires d'ouverture :
le lundi : 10h00 à 18h30

du mardi au vendredi : 10h00 à 23h30

le samedi : 14h00 à 20h00

Réservations au 05.63.80.29.01.

SMAD - Cap Découverte - Maison de la Musique - 81450 LE GARRIC

Autour de nos trois Puys

Les Aînés Ruraux du Garric sont heureux de vous faire découvrir le côté local de l'histoire de notre commune, en mémoire de ceux qui l'ont vécue.

Tout d'abord, la présence de ces trois îlots calcaires appelés « buttes témoins » au Puy de Bar, de Barret et de Pouzounac révèlent la présence d'une ancienne mer recouvrant jadis notre sol. Partons donc à la recherche de ces fossiles marins (nautiles, ammonites, stromatolithes,...), mémoires de la vie prisonnière des sédiments. Malgré la grande rigueur et le sérieux de nos investigations, notre recherche restera vaine. Il faut donc en conclure que le calcaire de notre commune n'a pas une origine organique (accumulation de cadavres de microorganismes d'animaux marins à coquilles), mais une origine purement minérale. Comment peut-on donc expliquer la formation de ces strates de calcaire si visibles sur les parois de nos Puys ? Notre commune, d'altitude moyenne de 300 mètres, est comprise entre les derniers contreforts du Massif Central (Puy Saint Georges : 507 m) et les terrains calcaires du Cordais. Voici 180 millions d'années, une mer peu profonde envahit la terre couverte de marnes imperméables du Jurassique inférieur jusqu'au Puy Saint Georges : c'est la Mer d'Aquitaine ; elle ne se retira que 45 millions d'années plus tard. Les cours d'eau venus du Massif Central et véhiculant une eau riche en calcaire dissous se déversent en Mer d'Aquitaine au niveau de nos terres, à l'ouest du Puy Saint Georges. Effectivement, le granit du Massif Central contient des minéraux (mica et feldspath) riches en ions calcium. Sous les actions conjuguées de l'eau et du gaz carbonique, le calcaire (carbonate de calcium insoluble) se transforme en hydrogénocarbonate de calcium soluble dans l'eau. Dans la zone proche du littoral, c'est-à-dire chez nous, vivent en ces temps là des algues contenant de la chlorophylle et pratiquant la photosynthèse : elles absorbent le gaz carbonique des ions hydrogénocarbonate et de ce fait font précipiter à l'état solide le calcaire (c'est ce même phénomène qui se produit chez vous lorsque vous chauffez une eau « dure », c'est-à-dire riche en calcaire dissous et qui laisse déposer du tartre dans vos casseroles ou canalisations). Par la suite, l'érosion par les ruisseaux du Candou, de Coules, de Barret, de la Vaïsse et de Las Combes, a découvert puis creusé les terrains argileux et calcaires et fait reculer les barres calcaires vers l'ouest.

Franchissons d'un grand pas plusieurs dizaines de millions d'années et nous voici en plein Moyen-Âge : pas de village au Garric, pas de village à Cagnac, pas de RN 88, pas de voie ferrée, seulement une petite chapelle à Sainte Martianne, un château de Seigneurs à La Guimerie, quelques métairies appartenant au château et au clergé, une petite église à Pouzounac sur l'emplacement d'un ancien temple païen voué au culte de différents dieux et en particulier à la déesse Cybèle. Deux paroisses se partagent alors le territoire communal : Sainte Martianne rattachée au chapitre de la Cathédrale d'Albi et Pouzounac, sous paroisse de Gaulène et rattachée au chapitre Saint Salvy d'Albi. Il faut savoir que la paroisse est alors la cellule de base de l'organisation ecclésiastique et administrative et ceci jusqu'à la Révolution. Du point de vue administratif, la paroisse est l'unité fiscale ; au cours d'assemblées de paroisses, on se répartissait les impôts sur chaque foyer. Le curé contrôlait tous les actes importants de l'existence : baptêmes, mariages et sépultures sont consignés sur un registre (à consulter par Internet sur le site « archives départementales du Tarn », rubrique « registres paroissiaux »).

Notre commune est de création récente ; elle fut érigée par décret préfectoral du 21 juillet 1870 de celle de Lescure. Elle prit le nom de Le Garric qui était celui du lieu-dit situé au carrefour de la RN88 et du CD25. Il existait en ce lieu un chêne appelé « lou garric de las monjias » (monjias désigne en occitan les moniales, féminin de monjes que sont les moines). Il fut abattu vers 1857 pour consolider le plancher d'une grange située en ce lieu.

Peut-être évoquerons-nous dans les prochains Bulletins Municipaux l'histoire des anciens chemins, des silencieuses croix qui sillonnent nos campagnes, du château de la Guimerie, des premières écoles ouvertes sur notre commune, de l'ouverture de la voie ferrée, du transport du charbon à dos d'ânes ...

À suivre ...

4ème Journée des Associations

LES ASSOCIATIONS GARRICOISES VOUS INVITENT
à PARTICIPER à la

4eme JOURNEE des ASSOCIATIONS

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2009

Journée qui se veut conviviale entre anciens et nouveaux Garricois.

Elle est aussi le moyen de découvrir les associations qui animent, dans leur domaine respectif, notre commune.





Réservez dès à présent cette date !

Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves du Garric remercie tous les parents pour leur participation tout au long de l'année scolaire.

L'argent récolté cette année grâce au loto, à la vente des bulbes et des torchons nous a permis de financer le goûter de Noël, une partie de la classe découverte du cycle 3 ainsi que divers équipements pour les écoles.

Afin de clore l'année dans un moment de convivialité nous donnons rendez-vous à ceux qui le souhaitent le Vendredi 19 Juin en soirée pour notre FETE DE LA MUSIQUE !!!!

Après le spectacle des enfants de l'école organisé par les enseignants, nous vous proposons une soirée « plateau repas » autour du groupe musical CHANTAISIE (chansons françaises).

La réservation des plateaux repas doit être finalisée au plus tard le 12 Juin (5 euros plateau enfant, 10 euros plateau adulte).

Pour plus de renseignements : Monguia Carole : 06.64.91.18.29
Fournier Béatrice : 05.63.43.52.16
Pellieux Yolaine : 06.76.13.38.25

Evénements

11 novembre



Ce 11 novembre 2008, nous avons commémoré le 90ème anniversaire de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.
Nous nous somme retrouvés, toujours aussi nombreux, sur la place René Cassin, où les travaux de réaménagement touchent à leur fin.

Cette guerre de 14-18 fut l'une des plus meurtrières jamais connue, 9 millions d'hommes y ont trouvé la mort dont 1.400.000 français et 740.000 britanniques.

Une remise de la croix de combattant de l'Afrique du Nord à Mrs. Jean-René Minard et Henri Groc par le colonel Garcia a débuté la cérémonie.
Cette année, Le Garric fut fier d'accueillir parmi nous, à l'initiative des Amis de l'Union Fédérale, des membres britanniques résidant dans notre département.
Après les dépôts de gerbes et la lecture du message de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, le Maire, Christian Vedel a tenu à remercier tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette commémoration.

Les Anciens Combattants. Les Amis de L'Union Fédérale. Le Club des Aînés. Les enfants et les enseignants de l'école.





Les jeunes JAPD. Les forces de gendarmerie de Cagnac. Les pompiers du centre de secours de Carmaux. Les actuels engagés de l'armée française venus en tenue. Les élus du Conseil Municipal, les Garricoises et Garricois.

La cérémonie s'est terminée autour d'un vin d'honneur.

Evénements

Noël



Le goûter-spectacle de noël offert par la mairie et le CCAS du Garric fut un franc succès.
L'espace Lucie Aubrac fut envahi dès le début de l'après-midi du 24 décembre par les enfants accompagnés de leurs parents ou grand-parents.
Le clown Michou-Midoux a ravi l'assistance, petits et grands, n'hésitant pas à faire participer son public, enfants, parents ou même élus !!!





Durant le goûter (les brownies faits maison par l'association des parents d'élèves et les élus firent fureur...), nous avons vu arriver, sur la calèche, le Père-Noël amenant avec lui la neige et bien sûr les chocolats et friandises pour tous les enfants...

Fête au Village

Le comité des fêtes a repris vie en novembre 2008 avec une équipe motivée.
Celle-ci organise la fête du Garric qui aura lieu le week end de Pentecôte : 29,30,31 mai et 1er juin.

Nous avons innové et nous vous proposons de nombreuses nouveautés : pour tous les goûts et pour tous les âges.

Nous espérons que les Garricoises et Garricois viendront nombreux.

PROGRAMME de la FETE DU GARRIC 2009

Vendredi 29 mai

18h00 : Fête foraine
18h30 : GRATUIT grande soirée en plein air diffusion sur écran géant la demi finale du top14 et pour poursuivre la soirée 2 concerts : les Castafiores et les charrettes

RESTAURATION SUR PLACE TOUT LE WEEK END

Samedi 30 mai

11h00 : Défilé au monument aux morts suivi d'un apéritif offert aux Garricois
14h00 : Pétanque en doublette
15h00 : Fête foraine
21h00 : les succès fous 2h de Spectacle exceptionnel à travers la chanson française suivi d'une animation dansante.
Entrée 5 euros soupe aux fromages offerte
inscription : 06.59.04.16.32 / 06.88.58.35.74 / 05.63.60.05.53

Dimanche 31 mai

Toute la journée : Vide grenier
Toute la journée : Fête foraine
Toute la journée : Ball trap
10h00 : poker tour du Garric
14h00 : Pétanque

Lundi 1er juin

Toute la journée : Ball trap organisé par les chasseurs du Garric
Toute la journée : Fête foraine

Samedi 04 juillet

19h00 : Un apéritif et un bal en plein air avec l'orchestre Sérénade est offert au Garricois par la Mairie et le Comités des Fêtes du Garric.

Apportez votre pique nique.

Etat Civil

Naissances

MORAIS Eloane	18 février 2008
MAGNE Matéo	6 mai 2008
QUINTARD Candice	1er juillet 2008
IUNG Luka-Angel	4 septembre 2008
VIGROUX Noé	9 septembre 2008
DESORT Loanne	16 novembre 2008
VEDEL Marie	22 novembre 2008
SZCZEPANIAK Steven	4 décembre 2008

Mariages

RODRIGUES Bernard & SANCERE Nicole	6 décembre 2008

Décès

IMBERT Joseline épouse GUY	23 janvier 2008
FLOTTES Christiane veuve BRU	10 février 2008
ALCOSER René	10 mars 2008
JALRAS Odette veuve JALRAS	11 avril 2008
GISQUET Madeleine épouse MATHA	13 avril 2008
MOLIGNIER Claude	18 mai 2008
GAIRARD Maurice	22 juillet 2008

Directeur de la publication
Christian Vedel

Comité de Rédaction
Christian Vedel
Sébastien Besset
Yolaine Pellieux

La mairie de Le Garric vous informe de l'ouverture d'un cabinet d'Infirmier sur notre commune depuis le 1er janvier 2009.

M. LANDRY Hervé, Infirmier DE.

Tous soins infirmiers (24h/24h, 7j/7j)
Tous régimes (CPAM, MSA, Mines ...)

Tél : 06 / 65 / 71 / 01 / 94
36 RN 88, 81450 LE GARRIC

Bibliothèque

Bibliothèque Lucie Aubrac

Invitation
Séance CONTES
Animée par « La Maison du Soir »
Mardi 26 Mai 2009 à 16 h 30
Bibliothèque Lucie Aubrac

Durée : 1 heure
Public : Tout petits à partir de 2 ans
Gratuit
Ouvert aux assistantes maternelles
Le nombre de places étant limité, prière de vous inscrire aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Deux autres séances se dérouleront après les vacances d'été. Les dates sont à confirmer.
Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous pour les prochaines séances.
Nous vous communiquerons les dates dès leur confirmation.

Bilan d'activité 2008 :

- Au 31 décembre 2008 la bibliothèque dispose de :
  1795 ouvrages en fonds propre dont 607 ouvrages de jeunesse
  1300 ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêts
  un quart de ce fonds est renouvelé 3 fois par an
  Un peu plus de 3000 livres sont à la disposition du public.
- Au 31 décembre 2008 : 127 abonnés (46 adultes et 81 enfants)
- Une équipe de 8 bénévoles, étayée par Joëlle Lacombe a assuré le fonctionnement.

Actions collectives :

- 6 journées ont été réservées à l'accueil des écoles
- Accueil du CLAE depuis le mois d'octobre, une fois par mois, de 17 h à 17 h 45.
  Soit 3 séances en 2008

Projets pour 2009 :

- Séances de lecture aux enfants des écoles.
  Préparées avec les enseignants, elles accueillent une demi classe.

- Séances de conte pour les tout petits, animées par l'association « La Maison du Soir ».

Informations pratiques :

Ouverture : Mardi de 10 h à 12 h.
Mercredi de 14 h à 18 h.
Vendredi de 15 h 30 à 18 h.
Samedi de 10 h à 12 h.
Téléphone : 05 63 54 67 25
Adhésion : Adultes 5€ par an et par personne
Moins de 18 ans, étudiants : gratuit

